

NATIONS UNIES

ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ

UNITED NATIONS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ
КОМИССИЯ**

**ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE**

SÉMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

**CONFÉRENCE DES PARTIES À
LA CONVENTION SUR LES EFFETS
TRANSFRONTIÈRES DES
ACCIDENTS INDUSTRIELS**



**RÉUNION DES PARTIES
À LA CONVENTION SUR
LA PROTECTION ET
L'UTILISATION DES COURS D'EAU
TRANSFRONTIÈRES ET DES LACS
INTERNATIONAUX**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CP.TEIA/SEM.3/2007/2
ECE/MP.WAT/SEM.8/2007/2
19 décembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Atelier sur la sécurité des installations de gestion des résidus

Erevan, 12-14 novembre 2007

RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

Introduction

1. L'atelier sur la sécurité des installations de gestion des résidus, tenu conformément à la décision de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels et de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (voir le document ECE/CP.TEIA/15, Deuxième partie: Décisions, décision 2006/4), s'est tenu à Erevan du 12 au 14 novembre 2007. Il a été organisé par le Ministère arménien de la protection de la nature avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire.

2. L'atelier s'est tenu sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), dans le cadre de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels et de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

I. OBJECTIFS

3. Les Parties à ces deux conventions ont lancé un processus, dans le cadre de la CEE, en vue d'élaborer des lignes directrices en matière de sécurité et des règles de bonnes pratiques concernant les installations de gestion des résidus. Le Groupe spécial mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels, créé pour examiner les questions relevant de l'une et de l'autre conventions, a été chargé de cette activité. Le Groupe a créé un groupe de coordination composé d'experts de l'industrie minière et des résidus miniers pour rédiger le document énonçant

les lignes directrices et les règles, lequel sera ensuite examiné par le Groupe spécial mixte puis adopté par les organes directeurs des conventions.

4. Cet atelier a permis aux représentants des autorités compétentes et aux spécialistes du secteur public et du secteur privé, en particulier aux exploitants des barrages de retenue des résidus, de communiquer des informations et des données d'expérience sur les systèmes de gestion, les inspections et les plans d'urgence concernant lesdits barrages, ainsi que sur la phase préalable à leur construction et la phase de fermeture. Les participants ont examiné la question des barrages de retenue abandonnés et orphelins et débattu, notamment de leur mise hors service et de leur dépollution, ainsi que de la formation et de l'éducation en matière de sécurité à dispenser aux professionnels de l'industrie minière.

II. PARTICIPATION

5. Des spécialistes des 15 pays membres ci-après de la CEE ont assisté à l'atelier: Allemagne, Arménie, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède, Tadjikistan et Ukraine. Des experts du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) y ont également assisté. Un expert du Réseau des ONG pour la défense de l'environnement dans le Caucase (CENN) a aussi participé à l'atelier, de même que des experts de l'industrie minière représentant les sociétés suivantes: Deno (Deno Gold Mining CJSC, Programme arménien du cuivre (Armenian Copper Programme CJSC) et Association suédoise des exploitants de mines et des producteurs de minéraux et de métaux (SveMin).

III. OUVERTURE, DISCOURS DE BIENVENUE, PRÉSENTATION DU CONTEXTE

6. M^{me} Anahit Aleksandryan, Chef du Département des substances dangereuses et de la gestion des déchets au Ministère arménien de la protection de la nature qui a présidé les travaux le premier jour, a ouvert l'atelier et a donné la parole à M. Aram Harutyunyan, Ministre arménien de la protection de la nature.

7. M. Harutyunyan a souhaité la bienvenue en Arménie aux participants et s'est déclaré très heureux que l'atelier se tienne à Erevan. Il a souligné l'importance qu'avait pour l'Arménie la sécurité des barrages de retenue de résidus miniers et a formé le souhait que l'atelier et les lignes directrices contribuent à améliorer la sécurité de l'exploitation des installations de gestion des résidus dans les pays membres de la CEE.

8. M. Lukasz Wyrowski, du secrétariat de la CEE, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de la CEE. Il a exprimé sa gratitude au Ministère arménien de la protection de la nature pour avoir organisé l'atelier et a remercié le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire pour avoir fourni le soutien financier nécessaire.

9. M. Gerhard Winkelmann-Oei (Allemagne), Coprésident du Groupe spécial mixte d'experts, a présenté le contexte dans lequel l'atelier se tenait en rappelant la mission qui avait été confiée au groupe d'organiser cette activité en vue d'élaborer des lignes directrices et des règles de bonnes pratiques concernant les installations de gestion des résidus. Il a rendu compte des travaux réalisés par le groupe de coordination, qui avait établi la première version des lignes directrices relatives à la sécurité soumise à l'atelier pour examen.

IV. PROGRAMME

10. L'atelier a été divisé en trois parties:

a) Première partie: Aperçu des questions fondamentales sur lesquelles portent les lignes directrices;

b) Deuxième partie: Opinions des parties intéressées sur le projet de lignes directrices et sur l'évaluation de leur future mise en œuvre;

c) Troisième partie: Discussion sur le perfectionnement des lignes directrices.

11. Le programme de l'atelier, y compris la liste des exposés, est reproduit en annexe.

Les textes des exposés peuvent être consultés sur le site Web de la CEE à l'adresse:

<http://www.unece.org/env/teia/water/tailingdams/yerevan-document.htm>.

V. DISCUSSION SUR LE PERFECTIONNEMENT DES LIGNES DIRECTRICES

12. La séance de clôture a consisté en une discussion sur le projet de lignes directrices et de règles de bonnes pratiques applicables aux barrages de retenue des résidus. M. Winkelmann-Oei a présidé cette séance.

13. Les participants ont formulé des observations intéressantes sur les principes relatifs à la sécurité et sur les recommandations adressées aux pays membres de la CEE, aux autorités compétentes et aux exploitants des barrages de retenue des résidus. L'annexe technique a aussi fait l'objet de nombreuses remarques. Le groupe de coordination a pris note de toutes les observations afin d'en tenir compte lors de l'élaboration de la deuxième version du document. Il a été convenu que lorsque le groupe de coordination aurait achevé cette deuxième version, celle-ci serait distribuée aux pays membres de la CEE, aux exploitants des barrages de retenue des résidus et aux organisations non gouvernementales, en anglais et en russe, pour une dernière série d'observations.

VI. CLÔTURE DE L'ATELIER

14. M. Winkelmann-Oei, qui a assuré la présidence le deuxième jour, a remercié les orateurs pour leurs intéressantes communications et tous les participants pour leurs contributions aux discussions. Il a indiqué que l'atelier avait, selon lui, permis d'échanger des données d'expérience et des informations sur les bonnes pratiques eu égard aux évolutions intervenues aux niveaux national et international dans le domaine de la prévention, de la gestion et de la réduction des incidents touchant les barrages de retenue des résidus. Il a aussi souligné l'importante contribution des participants à la mise en forme du projet de lignes directrices

relatives à la sécurité et des règles de bonnes pratiques applicables aux installations de gestion des résidus.

15. M. Winkelmann-Oei a formé le souhait que les lignes directrices soient largement appliquées dans la région de la CEE une fois adoptées par les organes directeurs des deux Conventions. Il a aussi indiqué aux participants que le Groupe spécial mixte d'experts devrait collaborer avec les pays qui auraient besoin d'une aide pour mettre en œuvre les lignes directrices.

VII. VISITE D'UNE INSTALLATION DE GESTION DES RÉSIDUS DANS LA RÉGION D'ARARAT

16. La visite d'une installation de gestion des résidus dans la région d'Ararat a été organisée le 14 novembre 2007. À cette occasion, les participants à l'atelier ont eu la possibilité de parler avec un représentant de l'exploitant de l'installation et de poser des questions sur la sécurité.

Annexe**PROGRAMME DE L'ATELIER**

PREMIÈRE PARTIE: Aperçu des principales questions sur lesquelles portent les lignes directrices	
1.	Évaluation des risques et des dangers dans les barrages de retenue des résidus – <i>Orateur</i> : M. Pavel Danihelka, Chef du laboratoire de recherches sur les risques et de gestion des risques, faculté d'ingénierie de la sécurité, Université technique d'Ostrava, République tchèque
2.	Éviter les incidents dans les barrages de retenue des résidus: bonnes pratiques en matière de prévention – <i>Orateur</i> : M. Philip Peck, chargé de cours, Université de Lund, Suède
3.	Inspections des barrages de retenue des résidus – <i>Oratrice</i> : M ^{me} Juliane Knaul, juriste, Agence du Brandebourg pour l'industrie minière, la géologie et les minéraux
4.	Plans d'urgence pour les barrages de retenue des résidus – <i>Orateur</i> : M. Wilhelm G. Coldewey, chef de la chaire de géologie appliquée, Université de Münster, Allemagne
5.	Sites abandonnés: Évaluation et gestion des risques – <i>Orateur</i> : Lars-Ake Lindahl, Directeur des affaires environnementales, Association suédoise des exploitants de mines et des producteurs de minéraux et de métaux
6.	Formation à la sécurité dans le domaine des résidus – <i>Orateur</i> : M. Fritz Balkau, consultant
7.	Participation et information du public tout au long du cycle de vie d'un barrage de retenue des résidus – <i>Oratrice</i> : M ^{me} Knaul, au nom de M. Klaus Freytag, Président, de l'Agence du Brandebourg pour l'industrie minière, la géologie et les minéraux
DEUXIÈME PARTIE: Opinions des parties intéressées sur le projet de lignes directrices, et notamment sur l'évaluation de leur future mise en œuvre	
1.	Incidences des tremblements de terre sur la stabilité des barrages de retenue des résidus – <i>Orateur</i> : Tobias Rudolph, Équipe de modélisation intégrée des réservoirs, Shell International B.V.
2.	Réglementation de l'Union européenne en vue d'une gestion sûre des installations de traitement des résidus miniers – <i>Orateur</i> : M. Peter Kovacs (Hongrie), au nom de M. Fotios Papoulias, Direction générale de l'environnement – Unité G.4 «Production et Consommation durables»
3.	Sécurité des installations de gestion des résidus miniers en Ukraine dans la perspective de la mise en œuvre des lignes directrices – <i>Orateur</i> : M. Grigori Shmatkov, Président de l'Association ukrainienne de défense de l'environnement «Ekomet»

4.	Sécurité des barrages de retenue des résidus et mise en œuvre des lignes directrices par un exploitant de barrage de retenue de résidus – <i>Oratrice</i> : M ^{me} Lucy Hewlet, Deno Gold Mining CJSC
5.	Le rôle du Centre d'information du public sur l'environnement et l'industrie minière dans la perspective de la mise en œuvre des lignes directrices – <i>Oratrice</i> : M ^{me} Nana Janashia, Directrice générale, du Réseau des ONG pour la défense de l'environnement dans le Caucase (CENN)
TROISIÈME PARTIE: Discussion sur le perfectionnement des lignes directrices	
Discussion sur le projet de lignes directrices relatives à la sécurité/de règles de bonnes pratiques <i>Animateur des débats</i> : M. Gerhard Winkelmann-Oei, Agence fédérale de l'environnement, Allemagne	
Observations finales du Président	
